

CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE LEGISLATION - WETGEVING L
18-05-1988 <i>Coördinatiebureau</i>
Transmis à M. Oversgemaakt aan de H.

VD.

L. 18.402/9.

Neuvième chambre.

La demande d'avis, introduite le 27 novembre 1987 par le Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de la Vie rurale pour la Région wallonne, concernant un avant-projet de décret "sur l'exploitation et la protection des eaux souterraines", a été rayée du rôle le 16 mai 1988.